

La Communauté de Communes du Pays de Ribeaupillé,  
1 rue Pierre de Coubertin, 68150 RIBEAUVILLE

## Offre d'emploi

### **ANIMATEUR TERRITORIAL**

*Animateurs d'Accueil de Loisirs (Catégorie B) - Temps complet (35/35<sup>ème</sup>)*

*Titulaires du BPJEPS ou équivalent*

*Poste à pourvoir au 3 janvier 2022*

*Recrutement par voie statutaire ou contractuelle*

### **ANIMATEUR(TRICE) / Responsable de structure en accueil de Loisirs**

#### **Mission :**

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du service enfance, gère l'organisation de la structure en conformité avec les orientations de la collectivité et de la réglementation.

Organise et coordonne la mise en place des activités suivant projet éducatif arrêté par les élus et encadre l'équipe d'animation.

Nécessité d'une grande polyvalence avec une forte capacité de diversité des activités et des publics.

(Voir également <http://www.cnfpt.fr/fr/particuliers> fiche n° 09/D/23)

#### **Profil**

Cadre d'emploi des animateurs de la fonction publique territoriale (catégorie B)

Formation minimum de niveau BPJEPS ou équivalent (spécialité activités pour tous / UC de direction)

Disponibilité, sens du service public et des responsabilités.

Maîtrise de l'outil informatique avec au minimum World, Excel et internet.

Nécessité de disposer d'un moyen de déplacement.

#### **Rémunération et conditions pour l'emploi ci-dessus:**

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire RIFSEEP
- Gratification annuelle
- Nécessité de disposer d'un moyen de transport (dans le cadre des déplacements nécessaires sur le territoire)
- Participation de la collectivité à la couverture mutuelle et prévoyance pour les contrats labellisés
- Affiliation au comité national d'action sociale (CNAS)
- Repas pédagogiques

Temps de travail annualisé selon le planning établi par le responsable de service et lié au calendrier scolaire.

Principe de mobilité mis en place entre les structures Multi Accueils et Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes.

Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitudes variables en fonction des nécessités de service.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé sont à adresser au Président de la Communauté de communes du Pays de Ribeaupillé, 1 rue Pierre de Coubertin 68151 RIBEAUVILLE Cedex avant le **10 décembre 2021**.

*Sans convocation de notre part en date du 17 décembre, le (la) candidat(e) peut considérer que sa candidature n'a pas été retenue.*

La Communauté de Communes du Pays de Ribeaupillé,  
1 rue Pierre de Coubertin, 68150 RIBEAUVILLE

## OFFRE d'EMPLOI

**ADJOINT TECHNIQUE**  
**Temps complet (35/35<sup>ème</sup>)**  
**Poste à pourvoir au 01/02/2022**  
*Recrutement par voie statutaire ou contractuelle*

### ADJOINTS TECHNIQUES

#### Mission :

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de la structure d'accueil, vous serez chargé(e) de l'entretien des surfaces et locaux des structures d'accueil petite enfance /enfance en respectant les protocoles d'entretien en vigueur.

Vous serez amené(e) à participer à l'organisation de la réception des repas, au service et à leur distribution. Vous serez en charge de l'entretien des locaux et du matériel de restauration.

Vous pouvez être amené(e) à participer à l'accompagnement des publics accueillis et au déroulement de moments conviviaux (sorties, regroupements,...).

(voir également <http://www.cnfpt.fr/fr/particuliers> fiche n° 02/C/14)

#### Profil

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C)

Une organisation méthodique du travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites est indispensable.

Les horaires peuvent s'effectuer en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture de la structure.

#### Rémunération et conditions pour l'emploi ci-dessus:

- Rémunération statutaire et régime indemnitaire RIFSEEP
- Gratification annuelle
- Participation de la collectivité à la couverture mutuelle et prévoyance pour les contrats labellisés
- Affiliation au comité national d'action sociale (CNAS)
- Repas pédagogiques (selon affectation et horaires de travail liés aux nécessités de service)

Nécessité de disposer d'un moyen de transport.

Principe de mobilité mis en place entre les structures Multi Accueils et Accueils de Loisirs de la Communauté de Communes

Temps de travail annualisé selon le planning établi par le responsable de structure et lié au calendrier scolaire.

Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitudes variables en fonction des nécessités de service.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé sont à adresser au Président de la Communauté de communes du Pays de Ribeaupillé, 1 rue Pierre de Coubertin 68151 RIBEAUVILLE Cedex avant le **3 janvier 2022**.

*Sans convocation de notre part en date du 17 janvier, le (la) candidat(e) peut considérer que sa candidature n'a pas été retenue.*